



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Commission du 26 avril 2024

**Direction départementale
des territoires**

Évry-Courcouronnes, le
16/05/2024

**Avis sur la déclaration de projet Mermoz emportant la mise en
compatibilité du PLU de Bretigny-sur-Orge**

Considérant que le projet entraînera la mise en compatibilité du PLU par l'ouverture d'une partie de la zone AU en zone UIM (U Mermoz) et Uvi (U Village de l'innovation),

Considérant que la procédure entraînera la création d'une OAP sectorielle qui permettra d'encadrer au mieux le projet,

La CDPENAF émet un avis **favorable** à l'unanimité pour le projet.

A Évry-Courcouronnes, le **21 MAI 2024**

La présidente de la CDPENAF,

Mme Marine de TALHOUËT

Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-foret/Agriculture/CDPENAF-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel>